

# Le mondialiste Macron laisse les Chinois piller la forêt française et nos plus beaux chênes

écrit par Jules Ferry | 30 décembre 2021





**« On est en train de récolter à tout va et de piller la forêt française pour l'envoyer en Chine et plus généralement en Asie ».**

*François Feuillet, scieur à Tinchebray (Orne, Normandie)*  
source

**« En l'absence de répondeur de la France et Bruxelles, la Chine continue de siphonner la forêt française », [dénonce](#) la Fédération nationale du bois (FNB).**

Le pillage de la forêt française par les Chinois qui achètent nos plus beaux chênes est un scandale absolu.

Nous avons une richesse protégée. Mais l'Europe et la mondialisation ont entraîné la destruction de la forêt française.

Pensons à Colbert (celui-là même dont la statue provoque des « *micro-agressions* » à Rama Yade!)

Grâce au ministre de Louis XIV, **M. Colbert**, nous disposons aujourd'hui d'une véritable politique sylvicole de culture

sur le long terme et qui fut entretenue et perpétuée par les gouvernements suivants (républicains, impériaux, et royaux) [Lilian Serre].



**Merci à Lilian Serre** pour son article très instructif sur le sujet

: <https://antipcc.wordpress.com/2021/12/27/la-foret-francaise-face-a-la-chine-communiste/>

Extraits.

Des siècles d'investissement et de rigueur ont permis à la France de préserver et d'accroître sa ressource forestière avec une gestion en bon père de famille, une gestion avant-gardiste, professionnelle et protectionniste.

(...)

Et ce en particulier suite à la création en 1946 du « [Fonds forestier national](#) ». En effet **cette taxe sur chaque produit forestier, papier, etc. créa une dynamique de subvention qui permit de financer des reboisements massifs et**

**particulièrement dans les zones escarpées et difficiles d'accès pour une agriculture conventionnelle.**

Il est également important de rappeler qu'à l'heure actuelle un reboisement coûte environ 2000 euros par hectare de forêt, ce qui n'est bien souvent pas couvert par les recettes d'exploitation.

L'entrée de la France dans l'Europe a été une catastrophe.

**La suppression du FFN (Fond forestier national)**

**En effet cette décision fut une conséquence directe de l'entrée dans l'Union Européenne** qui considérait cette aide pour le reboisement comme étant une concurrence déloyale de la France envers les autres pays Européens.

**Ce dispositif ingénieux permettait pour chaque propriétaire forestier qui désirait faire exploiter sa forêt de bénéficier d'un financement intégral pour le reboisement de sa parcelle, avec un large choix d'essences adapté au sol et au climat.** En échange de quoi le propriétaire s'engageait à s'inscrire dans un processus de gestion à long terme via un **PSG** (Plan simple de gestion) ou un **CBPF** (Code de bonnes pratiques forestières).

La plupart des plans simples de gestion sont planifiées sur une durée de 20 ans mais l'**ONF** pousse la planification sur 90 ans.

**La conséquence directe de cette décision a été une perte massive d'emplois dans le secteur des pépinières forestières qui pour beaucoup ne vivaient que de cela et qui ont brusquement perdu l'intégralité du marché. Hormis pour celles qui se sont reconverties dans l'horticulture comme solution de repli, ce fut généralement une lente agonie.**

Cette crise de l'emploi s'est aussi manifestée dans les

entreprises de reboisement avec des propriétaires qui brusquement n'avaient plus les moyens d'acheter les jeunes arbres et de payer le reboisement.

Par exemple pour une forêt privée d'un hectare, une fois les charges payées, le propriétaire peut espérer, s'il a un bois de qualité, toucher entre 600 et 1000 euros. La plupart du temps il ne touche que 400 euros, parfois moins quand le bois est destiné à la pâte à papier.

**Le coût d'un reboisement étant environ de 2000 euros l'hectare, le propriétaire ne fait tout simplement pas de reboisement et la parcelle reste en friche.**

Par ailleurs, différents organismes aujourd'hui nous informent que l'accroissement naturel de la forêt permet la régénération naturelle des peuplements.

Un argument qui est valable pour les surfaces où la forêt progresse naturellement. Par exemple quand une exploitation agricole disparaît il n'y a bien souvent pas de nouveau propriétaire et il n'est alors pas rare que les parcelles soient laissées à l'abandon le temps des successions ou d'un investissement.

**Résumons la situation : suppression d'un système viable et vertueux**, abandon de la majorité des acteurs de la forêt privée (propriétaires et entreprises), **pertes** d'investissement et de rentabilité, donc d'emplois, et mise en place d'une politique **d'arnaque écologique** (voir l'article de Lilian Serre sur les mécanismes de cette **arnaque**).

*[L'article](#) de Lilian Serre poursuit sur la guerre commerciale avec la Chine et le scandale des beaux chênes français qui partent massivement vers le marché chinois :*

Entre janvier et juillet 2021 les exportations de chênes vers la Chine ont bondi de 25,4% atteignant 270 310 mètres

cube. Et pour le résineux le constat n'est pas meilleur, son exportation a bondi de 54% sur la même période atteignant 426 322 mètres cube.

**« Des conséquences graves et immédiates »** de la fuite du chêne français en Chine.

**La France laisse partir ses chênes vers la Chine.** Depuis quelques mois, avec la hausse de la demande en bois et l'envolée du cours des matières premières, on assiste à une ruée des acheteurs étrangers, particulièrement chinois, sur le chêne français. Notamment parce que **la Russie, grand producteur de chêne, a décidé de stopper ses exportations.** Mais également parce que **la Chine souhaite préserver ses forêts.** Reportage audio de [FC](#)

Voir

aussi <https://terres-et-territoires.com/cest-tout-frais/le-chene-francais-victime-des-exportations-chinoises>